

Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable (SBED) est organisé en 6 secteurs d'activités différents :

- Bâtiments – Projets et développements.
- Bâtiments – Maintenance et transformations.
- Logistique.
- Epuration des eaux.
- Développement durable.
- Administration des salles et infrastructures communales.

Le personnel du Service est réparti de la manière suivante, au 31 décembre 2020 :

Administration du Service

Nombre de collaborateurs : 9 personnes.

- 1 Chef de service à 90 %.
- 1 Adjoint épuration à 100 %.
- 1 Chef de projets à 100 %.
- 1 contremaître logistique à 100 %.
- 1 technicien bâtiments à 100 %.
- 1 administrateur des salles et infrastructures communales à 100 %.
- 1 déléguée au développement durable à 70 %.
- 1 assistante au Chef de service à 100 %.
- 1 secrétaire à 80 %.

Exploitation des bâtiments publics

Nombre de collaborateurs : 31 personnes.

- 1 contremaître électricien à 100 %.
- 1 électricien à 100 %.
- 10 agents d'exploitation à 100 %.
- 1 agent d'exploitation polyvalent à 100 %.
- 2 intendants (100 % et 50 %).
- 1 apprenti agent d'exploitation.
- 13 aides de nettoyage (7.88 EPT).
- 2 agents d'exploitation bâtiments locaux à 30 % (1 à 60 % dès le 01.07.2020).

Gestion administrative

Le SBED a traité durant cette année :

- 85 rapports à la Municipalité.
- 261 contrats d'entreprise/prestations et commandes.
- 1'640 factures.
- 5 préavis.
- 293 demandes de subventions.

Patrimoine administratif et financier

3 bâtiments administratifs

- Mon Repos – Ch. de la Colline 5.
- Hôtel de Ville – Pl. du Motty 4.
- Centre technique communal – Ch. des Esserts 5 (1 appartement en location).

7 bâtiments publics

- Grande salle – Pl. du Motty 4.
- Auberge communale – Pl. du Motty 4.
- Centre socioculturel – Rte du Bois 27.
- Temple – Pl. du Motty 4.
- Bâtiment de la place des sports du Croset – Ch. du Croset.
- Galerie du Pressoir – Rue de Bassenges 21a.
- Four de Renges – Rte du Mollard.

Divers bâtiments d'utilité publique

- Edicules de la rte du Bois et du cimetière.
- Couverts à fontaines de Renges et de Bassenges.

18 bâtiments scolaires

Site scolaire du Pontet – Rte du Bois 6 :

- Mars – Collège secondaire.
- Vénus – Collège secondaire.
- Mercure – Bâtiment administratif.
- Saturne – Collège secondaire.
- Jupiter – Collège secondaire.
- Neptune – Collège primaire (2 appartements en location).
- Pluton – Piscine et salle de gymnastique.
- Saturne – Salle de gymnastique (1 appartement en location).

Site scolaire de la Coquerellaz – Ch. de la Plantaz 1a, b, c et d :

- Coquerellaz SEMPA – Collège primaire.
- Coquerellaz – Collège primaire (1 appartement de fonction).
- Coquerellaz – Salle de gymnastique.
- APEMS Coquerellaz – Accueil parascolaire.

Site scolaire du Croset – Ch. du Parc 1, 1b et 1c :

- Collège primaire du Croset (1 appartement de location).
- Salle de gymnastique du Croset.
- Collège primaire Croset-Parc.
- Salle de gymnastique double Croset-Parc.

Site scolaire d'Epenex :

- Collège primaire d'Epenex (1 appartement de fonction).
- Salle de gymnastique d'Epenex.

7 bâtiments locatifs

- Rte du Bois 2-4.
- Ch. de Veilloud 5-7.
- Rue du Villars 11 et 13.
- Ch. de la Colline 3.
- Rue de Renges 10.
- Ch. de la Colline 1.

Patrimoine immobilier	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur du patrimoine selon l'ECA (Fr.)		¹⁾ 148 058 007	148 058 007	²⁾ 171 866 957	171 866 957
- immeubles gérés par le Service (patrimoine administratif)	119 663 114	126 193 621	126 193 621	151 795 171	151 795 171
- immeubles en gérance (patrimoine financier)	³⁾ 21 713 589	21 864 386	21 864 386	20 071 786	20 071 786

1) Augmentation due à la construction de la structure d'accueil de la Coquerellaz et la réévaluation ECA des bâtiments

2) Augmentation due à la construction du collège Croset-Parc

3) Diminution due à la démolition de l'Auberge en cours de reconstruction

Gérance des immeubles du patrimoine financier	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de baux gérés	145	145	145	144	144
- dont logements	64	64	64	64	64
- dont garages et places de parc				⁴⁾	
extérieures/intérieures	77	77	77	76	76
- dont petits locaux et locaux commerciaux	4	4	4	4	4

4) Diminution due à la suppression d'une place de parc extérieure pour l'agrandissement de la place à containers

Entretien des bâtiments du patrimoine administratif

Année	Valeur ECA (Fr.)	Entretien (Fr.)	Valeur ECA (%)
2016	119 663 114	783 295.39	0.65
2017	126 193 621	828 376.10	0.66
2018	126 193 621	770 376.36	0.61
2019	151 795 171	893 130.83	0.59
2020	151 795 171	850 033.00	0.56

Appartements en gérance

64 appartements, dont deux de fonction, répartis dans les bâtiments des patrimoines financier et administratif :

- Rte du bois 2-4 – 26 appartements.
- Ch. de Veilloud 5-7 – 24 appartements et un local de rencontre.
- Rue du Villars 11 – 3 appartements et 3 locaux administratifs communaux.
- Ch. de la Colline 3 – 1 appartement.
- Rue de Renges 10 – 2 appartements.
- Rue du Villars 13 – 1 appartement.
- Collège de la Coquerellaz – 1 appartement de fonction.
- Collège d'Epenex – 1 appartement de fonction.
- Collège du Croset – 1 appartement.
- Collège Neptune – 2 appartements.
- Collège Saturne – 1 appartement.
- Centre technique communal – 1 appartement (jusqu'au 30.09.2020).

MISSIONS DU SERVICE

Bâtiments – Projets et développements

- Planification générale des futurs projets immobiliers identifiés par le Service en fonction des besoins exprimés par les différents services communaux, ainsi que par l'âge du parc immobilier.
- Prise en compte de l'évolution démographique de la Commune, en lien avec les études en cours effectuées par le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, afin d'obtenir une vision à long terme des futurs besoins communaux.
- Lancement et pilotage des diverses procédures « marché public » en lien avec le développement des nouveaux projets (concours d'architecture, appels d'offres, mandats d'études, etc.).
- Gestion administrative liée au suivi des projets.
- Rédaction des rapports pour la Municipalité et des préavis pour l'obtention de crédits d'études préliminaires, de crédits d'études et de crédits de réalisation.
- Développement et suivi des phases d'études préliminaires, d'avant-projets

et de projets, en collaboration avec les mandataires sélectionnés et, dans certains cas, avec l'aide d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO).

- Organisation et conduite du comité de pilotage (COPI) des projets.
- Vérification du bon déroulement des procédures d'appel d'offres de travaux effectués par les mandataires.
- Validation des choix de matériaux et des propositions techniques.
- Suivi et présence régulière lors de la phase de réalisation.
- Mise en service des nouvelles constructions et gestion des travaux de garantie.

Bâtiments – Maintenance et transformations

- Elaboration du budget annuel d'entretien et de transformation des bâtiments existants, en fonction de l'état général des bâtiments et selon les demandes des utilisateurs.
 - Rédaction des rapports d'adjudication pour validation par la Municipalité.
 - Gestion administrative liée aux commandes, contrats, factures.
 - Maintenance et entretien des installations techniques des bâtiments communaux.
 - Elaboration des projets de transformations intérieures et propositions de réaménagement des locaux au moyen d'esquisses et/ou de plans.
 - Elaboration des appels d'offres liés aux travaux.
 - Exécution, par les agents d'exploitation, de divers travaux d'entretien ou de transformation (menuiserie, maçonnerie, serrurerie, plâtrerie-peinture, revêtements de sols, installations électriques, chauffage et sanitaire).
 - Planification des travaux durant l'année selon les ressources disponibles et en fonction de l'occupation des locaux.
 - Direction générale des travaux et suivi financier.
 - Maintien à jour des dossiers de révision et des plans des bâtiments.
 - Suivi énergétique et optimisation des installations techniques existantes.
 - Contrôle et entretien des installations électriques des bâtiments communaux
- et exécution des travaux de mise en conformité.
- Contrôle, pour les privés, des mises en conformité des installations de chauffage, en collaboration avec le ramoneur officiel.
 - Contrôle du respect du délai des révisions périodiques des citernes chez les privés.

Epuration

- Gestion du réseau communal des canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) et maintien à jour du fichier de facturation des taxes annuelles d'épuration et d'utilisation des collecteurs.
- Garantie du respect et de l'application des règlements, des normes et des lois en vigueur concernant l'évacuation et le traitement des eaux.
- Renseignements aux architectes, aux entreprises de génie civil et aux particuliers sur les points de raccordement aux collecteurs communaux. Transmission des directives techniques communales.
- Transmission du cadastre des collecteurs du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) aux différents services industriels, afin d'éviter des détériorations ou des dommages sur les ouvrages publics lors de travaux de fouille.
- Contrôle des dossiers de mise à l'enquête pour s'assurer que le règlement communal régissant l'épuration des eaux est respecté.
- Facturation des taxes initiales d'introduction EU/EC pour les bâtiments nouveaux ou transformés.
- Participation aux séances de chantier et relevés des nouveaux ouvrages. Contrôle du respect de la mise en application des directives, lois et règlements. Validation de la conformité du système séparatif.
- Contrôle de la conformité du réseau séparatif des biens-fonds privés (campagnes de rattrapage pour les anciennes constructions).
- Information, conseils et suggestions des solutions techniques aux propriétaires devant entreprendre des travaux de mise en conformité.

- Planification des campagnes de curage et visionnage caméra des collecteurs afin d'en déterminer l'état général et de prévoir les travaux d'entretien, de réparation ou de reconstruction à effectuer.
- Etude des modifications et extensions à apporter aux réseaux EC/EU lors de nouveaux plans de quartier.
- Mise à jour de la base informatique du PGEE avec les relevés d'ouvrages, des interventions de curage et des passages caméra.
- Contrôle, amélioration et suivi des canalisations des eaux claires et des eaux usées du réseau communal.
- Planification de futurs projets, en collaboration avec les communes de l'Ouest lausannois.

Développement durable

- Maintien du label « Cité de l'énergie ».
- Suivi des mesures et des actions liées au label « Cité de l'énergie ».
- Mise en œuvre du programme de politique énergétique communal (PPE).
- Participation et organisation de manifestations en lien avec le développement durable, afin de sensibiliser la population aux questions énergétiques.
- Communication auprès de la population sur les mesures énergétiques à entreprendre pour le respect de l'environnement.
- Analyse des dossiers de construction et des demandes de subvention en lien avec le règlement d'application.
- Coopération avec les différents services concernés pour le suivi du programme de politique énergétique.

Logistique

Cette année, la pandémie a particulièrement impacté l'organisation de la section logistique.

En effet, les nouvelles tâches liées à la désinfection des locaux, ainsi que l'augmentation de la fréquence de nettoyage de ces derniers exigée par le Canton et les services communaux, ont provoqué une hausse significative des heures de travail.

Le personnel en charge de ces tâches a souvent été exposé et confronté directement aux craintes des utilisateurs et a dû faire preuve d'une grande flexibilité dans ses horaires et son organisation.

La désinfection des locaux et du mobilier (tables, chaises, poignées de portes, balustrades etc.), la mise en place et la gestion des solutions pour l'hygiène des mains, le nettoyage plus fréquent des sanitaires et l'adaptation des techniques d'entretien ne sont que quelques exemples des tâches supplémentaires venues s'ajouter aux travaux habituels de maintenance et d'entretien des locaux communaux.

- Planification et suivi des travaux de nettoyage et d'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, selon les exigences du Service et les mesures d'hygiène à respecter.
- Commande, réception, livraison et gestion des stocks du matériel d'entretien, des produits de nettoyage et des consommables.
- Surveillance des accès aux bâtiments scolaires.
- Relevés hebdomadaires des consommations de chauffage, eau et électricité des bâtiments communaux.
- Contrôle, régulation et optimisation, au quotidien, des installations techniques CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité) en vue d'une économie d'énergie.
- Gestion de l'accès et de l'entretien du local STPA.
- Annonce des sinistres et des incivilités.
- Installation et maintenance des cylindres électroniques des bâtiments communaux.
- Transport et déménagement pour les différents services communaux.
- Stockage, livraison et montage du matériel (tentes, toile du Motty, tables, bancs) destiné aux manifestations organisées par la Ville ou par les sociétés locales.
- Mise en place et contrôle des installations électriques provisoires liées aux manifestations communales.
- Installation des décorations électriques de Noël sur le territoire communal, en

collaboration avec le Service des travaux.

- Remise en état des terrains de tennis en début de saison et entretien des abords.

Administration des salles et infrastructures communales

- Gestion et planification de l'occupation des salles de gymnastique (EPH), de musique, de conférences et de la Grande salle du Motty.
- Coordination des besoins en matériel et des ressources en personnel pour les manifestations organisées sur l'ensemble du territoire communal.
- Gestion des accès sécurisés pour l'ensemble des bâtiments communaux.

SECTION « BATIMENTS – PROJETS ET DEVELOPPEMENTS »

Ce chapitre évoque les projets de développement ou de rénovation des bâtiments communaux à la charge de cette section. Ces projets d'investissement visent à répondre aux différents besoins exprimés par l'évolution démographique de la Commune, mais également par les utilisateurs d'infrastructures existantes. Ces projets découlent également d'une volonté politique de maintien et d'entretien du parc immobilier communal existant, qu'il soit administratif ou financier.

Reconstruction de l'Auberge communale et transformation de la Grande salle

Les travaux de déconstruction de l'Auberge se sont achevés au cours du mois de décembre 2019, laissant ainsi le champ libre à l'édification du nouveau bâtiment. Au terme des travaux de fouille en pleine masse, le radier est coulé au premier trimestre 2020. En parallèle, des travaux de reprise en sous-œuvre sont entrepris, visant à garantir l'intégrité du milieu bâti environnant.

A la fin du mois de mai, la maçonnerie béton armé du sous-sol est entièrement terminée. L'entreprise de maçonnerie procède alors au remblayage du sous-sol et poursuit la construction du bâtiment avec la réalisation du premier et du deuxième étage.

Tout au long de ces travaux, les installations techniques du bâtiment sont incorporées, par les entreprises spécialisées, aux murs et dalles.

Au terme de l'année 2020, le bâtiment est hors d'eau, c'est-à-dire que la charpente et la sous-couverture sont posées.



Travaux de ferrillage de la première moitié du radier



Préparation du coulage du dernier mur en béton armé du sous-sol



La charpente de la toiture à deux pans, les toitures de la salle à manger et de la cuisine sont posées

En tant que représentant du Maître de l'ouvrage, le SBED a pu mener à bien les tâches suivantes :

- Organisation de 6 séances du comité de pilotage en 2020, visant à effectuer les différents choix de matériaux et d'équipements.
- Communication avec la population et les riverains.
- Participation aux séances de chantier et prise d'influence visant à défendre les intérêts financiers, temporels et qualitatifs du Maître de l'ouvrage.
- Contrôle des coûts relatifs aux honoraires de mandataires et aux factures d'entreprises et liés à la phase d'exécution.
- Réalisation de prises de vue photographiques durant le déroulement des travaux à des fins d'archivage.

Reconstruction du bâtiment de la place des sports du Croset

Dans le cadre du développement de ce projet, et après acceptation du crédit d'étude par le Conseil communal fin 2019, le SBED a piloté le développement du projet avec, en point d'orgue, la mise à l'enquête publique. Celle-ci fût sanctionnée par la délivrance, le 30 novembre 2020, du permis de construire. En parallèle, le SBED et les mandataires en charge du projet ont élaboré le dossier d'appel d'offres nécessaire à la mise en concurrence des prestations d'entreprises générales.



Rendu photo réaliste produit par le bureau Architram architecture et urbanisme SA

- Organisation des séances du comité de pilotage visant à effectuer les différents choix relatifs à la volumétrie et au fonctionnement général du bâtiment.

- Participation aux séances techniques afin d'orienter les mandataires dans la direction souhaitée par le comité de pilotage.
- Suivi et validation du développement des prestations liées à la phase SIA 3 « Etude du projet ».
- Participation à la rédaction des documents d'appel d'offres et contrôle de leur conformité en regard de l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP-VD).
- Rédaction du préavis du crédit de construction dans le but de son acceptation en février 2021.

Rénovation des installations techniques, du bassin, des vestiaires et des distributions du bâtiment Pluton

Après l'obtention d'un crédit de construction de Fr. 4'590'000.- TTC en juin 2020, les travaux d'assainissement du bâtiment Pluton ont finalement pu débuter en septembre 2020.

Durant l'automne, les différents travaux liés au désamiantage du bâtiment, au démontage et à l'adaptation des locaux existants se sont poursuivis sans relâche. En fin d'année, les nouvelles distributions techniques (chauffage, ventilation, sanitaire, électricité), ainsi que les chapes ont été réalisées. Enfin, les travaux préparatoires sur le bassin permettront, en début d'année 2021, la pose d'un nouveau bassin entièrement en inox.



Travaux de pose du nouveau bassin inox

Transformation de la salle des réceptions de Mon Repos

A la suite de l'approbation par le Conseil communal du préavis du crédit de construction, les travaux de transformation de la salle des réceptions ont pu débuter en mars

2020. Après plusieurs mois de travaux intensifs, malheureusement retardés par la pandémie, cette salle a pu être mise à disposition des utilisateurs principaux dès la fin du mois d'août. Sa capacité d'accueil de 36 places assises et de 50 places debout présente un nouvel aménagement polyvalent. La direction des travaux, ainsi que la coordination des entreprises et artisans ont été réalisées par le Service des bâtiments. Cette salle est d'ores et déjà très sollicitée par les différents services communaux, ainsi que par les commissions du Conseil communal pour des séances et présentations diverses.



Salle des réceptions – Mon Repos

Etudes diverses

- Etude d'opportunité d'un contrat de performance énergétique (CPE) pour l'assainissement du collège Mars.
- Participation à l'étude stratégique de développement des équipements publics du Pontet.

SECTION « BATIMENTS – MAINTENANCE ET TRANSFORMATIONS »

Dans le cadre du budget annuel, le SBED a effectué la direction de projets et l'exécution des travaux suivants :

Centre socioculturel (CSCE)

- Mise en place, dans la salle multifonctionnelle, d'un système d'accès « On-line ».
- Pose d'une signalétique résumée du règlement d'utilisation du bâtiment sur les portes extérieures.
- Contrôle périodique électrique OIBT (Ordonnance sur les installations à basse tension).

- Pose d'un film opaque sur le verre du bureau de la Bibliothèque communale.
- Modification de l'espace garderie du 3^e étage (nouvel accès aux WC et ajout d'un vestiaire).
- Entretien des parasols des terrasses.
- Réfection des peintures du Centre de jeunes.

Mon Repos

- Achat d'un beamer pour la salle de Municipalité.
- Rafrâichissement des peintures dans la cage d'escalier.
- Création d'une nouvelle signalétique.
- Modification des luminaires extérieurs du chemin piéton et pose de led.
- Contrôle de l'étanchéité des terrasses.
- Aménagement électrique du parc et du pavillon.
- Pose d'un projecteur extérieur pour les manifestations.

Temple

- Divers travaux de maintenance.
- Remplacement des lampes existantes par un modèle led.

Hôtel de Ville du Motty

- Création d'un guichet d'accueil pour le Service des ressources humaines.
- Mise en place d'un garde-corps dans les combles.
- Pose de panneaux acoustiques au Service des finances et de l'informatique.
- Remplacement des parois WC au rez-de-chaussée.
- Mise en place d'une borne de mise à jour KABA.



Nouveau guichet d'accueil pour les RH

Centre technique communal (CTC)

- Révision de la citerne à mazout.
- Création d'un local grillagé pour la station d'air Sprinkler.
- Remplacement de la cuisine des Espaces verts.
- Modification des spots extérieurs par du led.
- Achat d'armoires EI30 pour le stockage des matériaux inflammables.
- Réaménagement des locaux du SDIS : pose d'une cuisine dans le local de pause, création de nouveaux locaux pour les vestiaires hommes et femmes, fermeture de l'espace mezzanine et remplacement des éclairages par du led.



Nouvelle cafétéria du SDIS

Galerie du Pressoir

- Modification des menuiseries de la voûte et pose de panneaux de doublage pour les expositions.

Edicule du cimetière

- Contrôle périodique électrique OIBT.

Oiseau de l'Ouest – Centre de vie enfantine (CVE) Les Petits Loups

- Rafrâichissement des peintures du CVE.

Collège du Croset

- Contrôle périodique électrique OIBT.
- Entretien des bacs en façade.
- Troisième étape du remplacement des douches des vestiaires de la salle de gymnastique.
- Mise en place d'une ligne de vie en toiture.
- Dépose de la haie de Pyracantha et pose d'une barrière en lieu et place. La végétalisation sera complétée au printemps prochain.
- Achat d'une armoire EI30 pour le stockage des matériaux inflammables.
- Remplacement de stores défectueux.
- Pose d'une porte extérieure sur l'escalier de la sortie de secours afin d'empêcher l'accès au toit des couverts.

Collège Croset-Parc

- Achat d'une armoire EI30 pour le stockage des matériaux inflammables.
- Conclusion des divers contrats de maintenance.

Collège d'Epenex

- Contrôle périodique électrique OIBT.
- Remplacement de 10 stores extérieurs.

Collège de la Coquerellaz

- Divers travaux de maintenance.
- Pose d'un tapis décrotteur à l'entrée principale.
- Remplacement du caniveau extérieur.
- Pose d'un parc à trottinettes.
- Entretien des façades bois sud-ouest.
- Achat de poubelles pour le tri écologique.
- Remplacement de l'ensemble de l'éclairage de sécurité.
- Remplacement des spots par des modèles led.
- Remplacement des détecteurs.

- Traitement des infiltrations à l'entrée du bâtiment principal.
- Remplacement de stores défectueux.
- Achat d'une armoire EI30 pour le stockage des matériaux inflammables.
- Pose d'une signalétique sur les portes intérieures de l'APEMS.

Complexe scolaire du Pontet

Mars :

- Divers travaux d'entretien.
- Remplacement de stores défectueux.
- Révision de trois pompes dans la chaufferie.

Venus :

- Remplacement du revêtement de sol de la salle de sciences V03.
- Mise en conformité du système séparatif eaux claires/eaux usées.
- Remplacement des tubes néon par du led dans les locaux des fournitures scolaires.
- Remplacement de stores défectueux.

Pluton :

- Divers travaux de maintenance.

Neptune :

- Réfection de la peinture des virevents en bois de la façade ouest.
- Achat d'une armoire EI30 pour le stockage des matériaux inflammables.

Saturne :

- Création d'un local fermé pour le dépôt du matériel communal de manifestations sous une partie du couvert existant.
- Révision des fenêtres des classes.
- Remplacement des robinets par des boutons poussoirs dans les douches de la salle de gym.
- Rafrâichissement des peintures dans les vestiaires de la salle de gym.
- Achat d'une armoire EI30 pour le stockage des matériaux inflammables.

Mercure :

- Achat d'une armoire EI30 pour le stockage des matériaux inflammables.
- Remplacement des urinoirs par des modèles automatiques dans les WC de la cafétéria et de la salle de musique.

- Pose d'une borne extérieure de mise à jour des accès, accessible 24h/24.
- Remplacement des stores à lamelles des salles polyvalentes.
- Reprise de l'étanchéité et de l'isolation d'une partie des pieds de façade nord.
- Contrôle de la ligne de vie.
- Pose d'un tapis décrotteur à l'entrée principale.
- A la suite du déménagement des psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS) au Croset-Parc, aménagement des bureaux du premier étage pour le Service des activités scolaires et parascolaires.



Nouvel espace du Service des activités scolaires et parascolaires (SASP)

- Remplacement, dans la salle de musique, des spots encastrés par des modèles led.
- Remplacement des appliques dans les communs.
- Pose d'un réseau Wifi dans l'ensemble du bâtiment.



Nouvelle borne extérieure de mise à jour KABA

Jupiter :

- Création d'un local entièrement dédié au four à céramique.
- Création d'un réseau Wifi.
- Mise en conformité du système séparatif eaux claires/eaux usées.

Bâtiments localifs

Chemin de Veilloud 5-7 :

- Rénovation de 2 appartements.
- Remplacement des lave-linge et des monnayeurs.

Route du Bois 2-4 :

- Rénovation de 3 appartements.

**SECTION
« DEVELOPPEMENT DURABLE »**



Fonds communal d'encouragement pour le développement durable



Le Fonds communal d'encouragement pour le développement durable connaît un succès grandissant depuis plusieurs années, notamment par le biais de subventions octroyées pour l'assainissement des constructions. De plus, les subventions pour l'achat d'appareils électroménagers (depuis 2015), d'abonnements transports publics (depuis 2017), ainsi que de vélos et voitures électriques, ont suscité un grand enthousiasme auprès de la population.

Jusqu'alors, le Fonds communal d'encouragement pour le développement durable était alimenté par une taxe de 0.1 cts/kWh, prélevée sur la consommation d'électricité distribuée sur le territoire communal.

La Municipalité a décidé, en septembre 2019, d'augmenter la taxe alimentant le Fonds communal d'encouragement pour le développement durable de 0.1 cts/kWh. La taxe est ainsi passée à 0.2 cts/kWh dès mars 2020.

Toutes les personnes physiques ou morales, à l'exclusion du Canton et de la Confédération, peuvent bénéficier de subventions du fonds pour des projets situés sur le territoire communal.

Avec l'utilisation de ce fonds, la Municipalité a pour objectif de :

- Sensibiliser la population à la problématique énergétique.
- Motiver et contribuer à la rénovation du parc immobilier territorial d'un point de vue énergétique.
- Inciter à réduire la consommation d'énergie et à utiliser des énergies renouvelables.
- Développer la mobilité douce sur le territoire communal.
- Maintenir et développer des éléments paysagers de qualité et respectueux du développement durable.

Subventions

La procédure et les conditions d'octroi des aides financières sont régies par les dispositions du « Fonds communal d'encouragement pour le développement durable », comprenant le programme d'attribution de subventions suivant :

- Analyse énergétique des bâtiments.
- Cours de formation continue pour concierges ou responsables techniques des bâtiments.
- Assainissement énergétique de l'enveloppe des bâtiments (façades, toitures, fenêtres).
- Constructions aux normes Minergie.
- Energies solaires (capteurs solaires thermiques et photovoltaïques).
- Chauffage.
- Mobilité.

- Eléments naturels et paysagers.
- Appareils ménagers A+++.
- Transports publics (abonnements ½ tarif, Mobilis et AG).

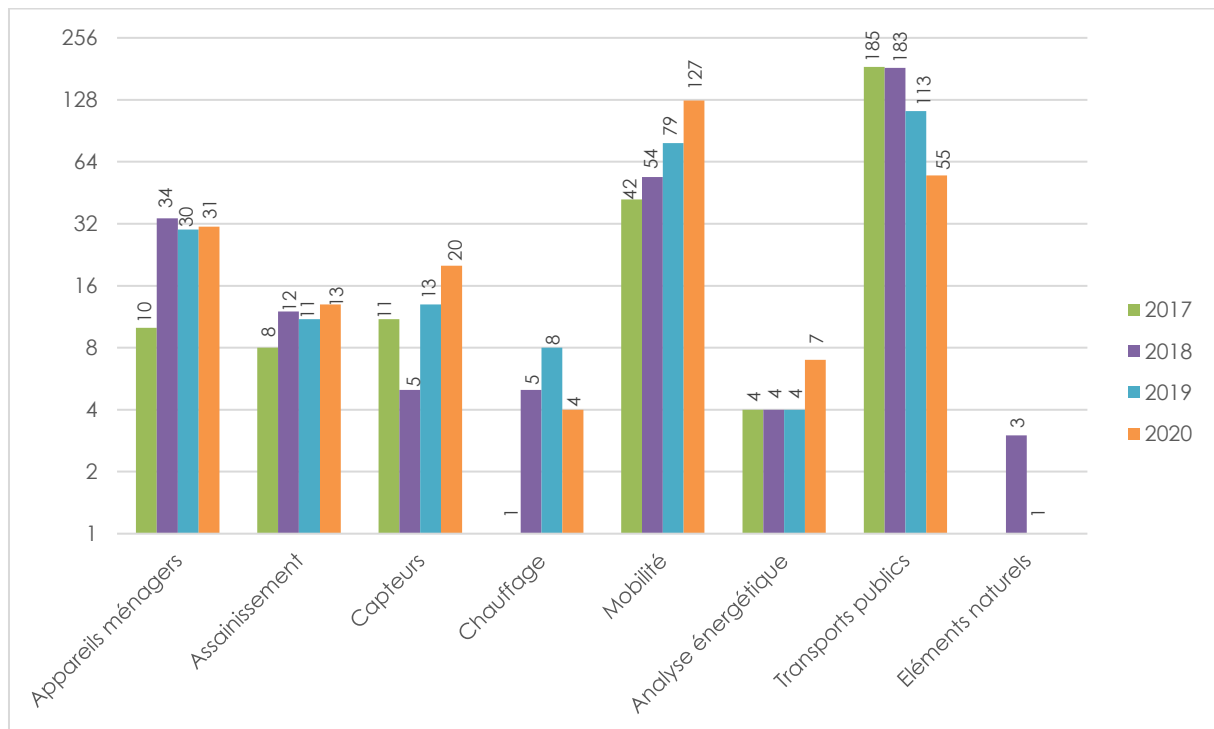
Durant cette année, les dispositions et les subventions ont fait l'objet d'une révision complète. Ces modifications prendront effet au 1^{er} janvier 2021. Le plus grand changement concerne les subventions liées à l'assainissement qui seront octroyées à la suite de l'obtention de la subvention cantonale du programme bâtiments.

- Appareils ménagers : 31
- Assainissement : 13
- Capteurs photovoltaïques : 19
- Capteurs solaires thermiques : 1
- Chauffage : 4
- Mobilité : 127
- Analyse énergétique : 7
- Transports publics : 55
- Eléments naturels et paysagers : 0
- Formation : 0.

Subventions octroyées en 2020



La Commission du Fonds communal d'encouragement pour le développement durable a octroyé les subventions suivantes :

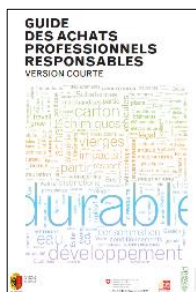


Nombre de subventions octroyées entre 2017 et 2020

Cité de l'énergie



Politique pour des achats responsables



Une Directive municipale pour des achats responsables a été validée par la Municipalité en vue de limiter les besoins en matière première et la production de déchets. Les critères d'achat et les principes à respecter ont été établis en référence au

Guide des achats professionnels responsables, élaboré en 2010 (version actualisée : 2015).

Deux aides à la mise en œuvre ont été rédigées. La première concerne l'approvisionnement en papier, la deuxième l'acquisition des fournitures de bureau. Une imprimerie basée dans la région a été choisie pour être le fournisseur attitré pour toutes les livraisons de papier : feuilles pour impressions (A4 et A3), papier en-tête, enveloppes et rouleaux pour la traceuse de plans. Le papier sélectionné est fabriqué à base de cellulose recyclée à 100 % certifiée Ange bleu. En complément, un Guide des bonnes pratiques au bureau a été rédigé à l'intention de tous les collaborateurs. Il synthétise, dans les grandes lignes, les recommandations énoncées dans la directive et les nouvelles procédures à suivre, mais va au-delà, en élargissant la réflexion à l'ensemble des habitudes au travail.

Agenda 2030



La Commune d'Ecublens a participé à des ateliers de réflexion encadrés par l'Association Coord21 (Ecublens est membre depuis 2017), pour « implémenter » l'Agenda 2030 au niveau cantonal et communal. Au

terme de ces échanges, un guide pratique pour un Agenda 2030 dans les communes et les cantons a été édité. Cette publication donne aux collectivités publiques, des clés pour s'approprier les objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda

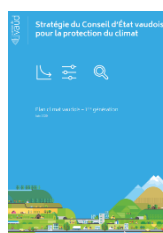
2030 (succède à l'Agenda 21) et les adapter aux spécificités de leur territoire.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les 17 ODD de l'Agenda 2030 adopté à l'unanimité par l'assemblée générale des Nations Unies en 2015

Plan climat vaudois



Le Plan climat vaudois 1^{ère} génération, a été publié en juin 2020 dans l'optique de réduire les émissions de CO₂ de moitié à l'horizon 2030 par rapport à 1990. Il vise la neutralité carbone d'ici à 2050. Parmi les 30 mesures adoptées par le Conseil d'Etat, la mesure 27 concerne l'accompagnement des communes qui constituent un relais indispensable pour agir à l'échelle du citoyen et sur un territoire connu. Dans ce contexte, des ateliers initiés par le Bureau de la durabilité (BUD) sont organisés dans le cadre des rencontres Canton-Communes. Une plateforme de partage, mise en ligne par le Canton, est actuellement en test par les communes participantes.

Avec le Vorace



Une épicerie coopérative et participative, Le Vorace, s'installe au Vortex. Seront disponibles, des produits alimentaires en vrac, non transformés, des fruits et légumes frais, cultivés en pleine terre et récoltés à maturité auprès de petits producteurs de la région. Les Communes d'Ecublens, Chavannes-près-Rensens et Saint-Sulpice ont soutenu le projet. Ecublens a apporté une contribution financière en contrepartie de l'organisation par Le Vorace, en 2021, de quatre ateliers « Pour apprendre à faire soi-même ».

Avec Action Climat Ecublens (ACE)



Etant donné les points de convergence entre les buts figurant dans les statuts (art. 2) de l'Association ACE et le Programme de politique énergétique et climatique 2019, une coopération s'est mise en place avec la Commune.

Cette entente a notamment pris forme lors de la deuxième édition du *Matin durable*, organisée en collaboration avec Action Climat Ecublens (ACE), en remplacement de la Semaine du développement durable initialement prévue mais ayant dû être annulée en raison de la pandémie de COVID-19.



Matin durable, manifestation publique du samedi 26 septembre 2020 sur la place François Silvant

Une demande pour renforcer les liens entre la Commune d'Ecublens et ACE a été soumise à la Municipalité lors de la séance du 24 août 2020. Cette dernière a accepté qu'une étroite coopération puisse se poursuivre de manière plus formelle. A ce titre, ACE dispose aujourd'hui d'une salle de réunion (Oiseau de l'Ouest) et peut utiliser, sur demande et gratuitement, certaines infrastructures et canaux de communication afin d'organiser ses rencontres mensuelles, soirées de réflexions thématiques et projections de films suivies de débats.

Semaine du développement durable

Pour susciter une réflexion sur nos modes de vie et ce qu'ils laisseront derrière nous, la Commune d'Ecublens, le groupe Action Climat Ecublens et d'autres partenaires souhaitent organiser, pour la première fois, la Semaine européenne du développement durable. Au vu des circonstances

sanitaires, tout rassemblement a dû être annulé.

Il s'agissait d'organiser un événement écoresponsable, en cherchant à maîtriser, autant que possible, l'impact écologique de la manifestation en elle-même ; principalement en la structurant autour d'une approche « zéro déchet ».

La première édition n'a pas pu avoir lieu en l'état. Toutefois, le concours de dessin « et demain?... » initialement prévu, a été mené à terme ; une conférence sur l'énergie s'est déroulée (la Soirée solaire) ; les ateliers pratiques et la remise des prix pour le concours de dessins ont bien eu lieu lors de la deuxième édition du *Matin durable*.

Maria Rizzotti 11VP/1

« Et demain ?
... La nature reprendra ses droits ! »



Premier prix du concours de dessin « Et demain?... », la nature reprendra ses droits, Maria Rizzotti 11 VP/1

Opération éco-logement



Afin de contribuer à réduire la consommation d'énergie domestique dans les immeubles locatifs, la Commune d'Ecublens organise depuis 2017, avec l'Association Terragir, des visites chez les particuliers. Chaque année, une centaine de logements peuvent en bénéficier

gratuitement. Cette année, les trois semaines de visite devaient se dérouler du 9 au 27 mars dans les immeubles du chemin du Croset 13, 15, 16 et 17 (environ 190 logements). En raison du semi-confinement annoncé le 16 mars 2020, l'opération a dû s'interrompre. Il était prévu de la reporter fin novembre (du 23 novembre au 2 décembre), mais la situation générale l'a à nouveau empêchée. Toutefois, 36 visites ont été réalisées en une semaine, ce qui est encourageant.

Durant les visites, les éco-conseillers ont installé 65 ampoules LED, 14 multiprises avec interrupteurs et 27 interrupteurs déportés (pour multiprises préexistantes) et ont distribué 9 bouilloires. Selon le rapport final rédigé par Terragir, le potentiel d'économie moyen calculé à partir de la différence entre la puissance des nouvelles ampoules et celles d'origine (- 2 kW), est proche de 3'400 kWh par an.

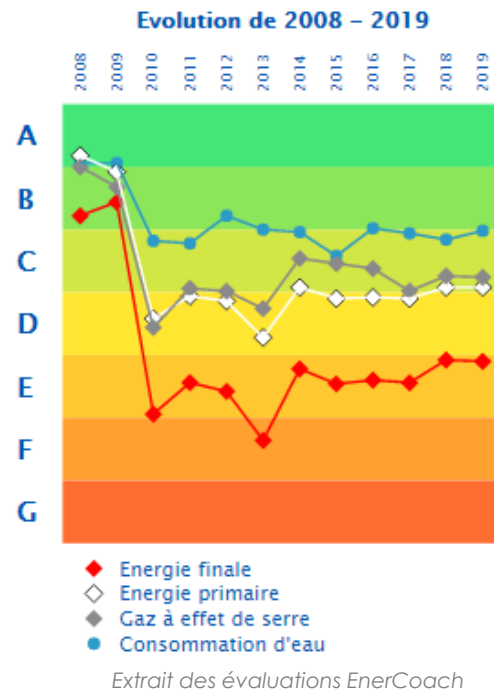


Comptabilité énergétique

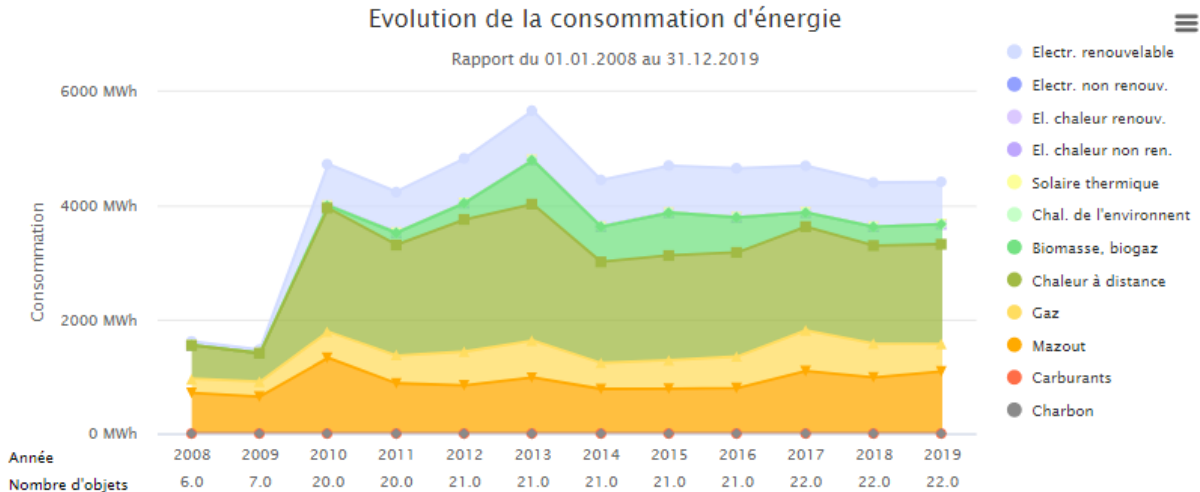
Pour assurer un contrôle systématique des quantités d'eau et d'énergie consommées par le patrimoine administratif et financier en vue de mieux les maîtriser, d'éviter le gaspillage et de réduire les besoins, la Commune dispose de deux systèmes de comptabilité énergétique complémentaires. Le premier, EnerCoach permet d'évaluer facilement, à partir de données annuelles, les performances énergétiques des bâtiments (électriques, thermiques et hydriques), de suivre et comparer leur évolution sur plusieurs années. Le second, Energo, plus précis, sert à connaître les consommations hebdomadaires. Il permet donc d'identifier rapidement toute forme de dysfonctionnement (fuite d'eau, installations techniques surconsommatrices,

usage des équipements inappropriés, etc.) et de pouvoir y remédier au plus vite.

Les consommations annuelles sont enregistrées sur Enercoach depuis 2011. Depuis 2014, en parallèle, les agents d'exploitation enregistrent toutes les semaines les données de consommation sur la plateforme en ligne Energostat. Les efforts menés en ce sens ont permis de réduire la demande en chaleur de près de 10 % par rapport à 2013 (patrimoine administratif).



Note : les années 2008 et 2009 ne sont pas représentatives car les relevés n'ont débuté qu'en 2010 pour certains bâtiments



Extrait rapport EnerCoach : évolution de la consommation d'énergie pour le patrimoine administratif

Solaire photovoltaïque

En service depuis 2015, l'installation située sur la toiture du collège de la Coquerellaz permet de produire du courant qui est, par la suite, injecté dans les réseaux électriques des Services industriels de Lausanne (SIL).



Installation photovoltaïque Coquerellaz : production mensuelle d'électricité (MWh) pour l'année 2020

L'installation a permis de produire une énergie électrique égale à 538 MWh depuis sa mise en service et 82.49 MWh cette année. Cette production annuelle correspond à la consommation d'environ 18 ménages, tenant compte qu'une famille type composée de 4 personnes habitant en immeuble consomme 4.5 MWh/an (source [CoCEN 2019](#)).



Evolution de l'énergie électrique injectée chaque année dans le réseau depuis sa mise en service

Chauffage à distance



Un projet de chauffage à distance sur le secteur de la Plaine du Croset, a été lancé en 2015 par la Commune d'Ecublens et prendra forme sous le nom d'ECUCAD. Les premières installations sont en cours de réalisation. Son exploitation sera assurée par la société Romande Energie Services SA, en partenariat avec le Service intercommunal de l'électricité (SIE SA).

En 2020, les premières discussions sont menées en vue de la création, en début d'année 2021, de la société ECUCAD SA, gestionnaire du futur réseau. La future centrale se situera aux Larges-Pièces, à l'emplacement de la chaufferie existante du site Migros Vaud. Le CAD devrait être alimenté en grande partie par un agent énergétique renouvelable. La chaufferie du Pontet, située au sous-sol du collège Mars, est en cours de rénovation en vue du raccordement du site au futur CAD.

SECTION « EPURATION DES EAUX »

Le territoire de la Commune d'Ecublens est composé de 3 bassins versants qui sont rattachés à trois STEP différentes :

- Bassin Vidy **Lausanne** (STEP de Vidy).
- Bassin Morges **ERM** (STEP de Morges).
- Bassin **Bussigny** (STEP de Bussigny ; rattaché sur l'ERM au 01.12.2020).

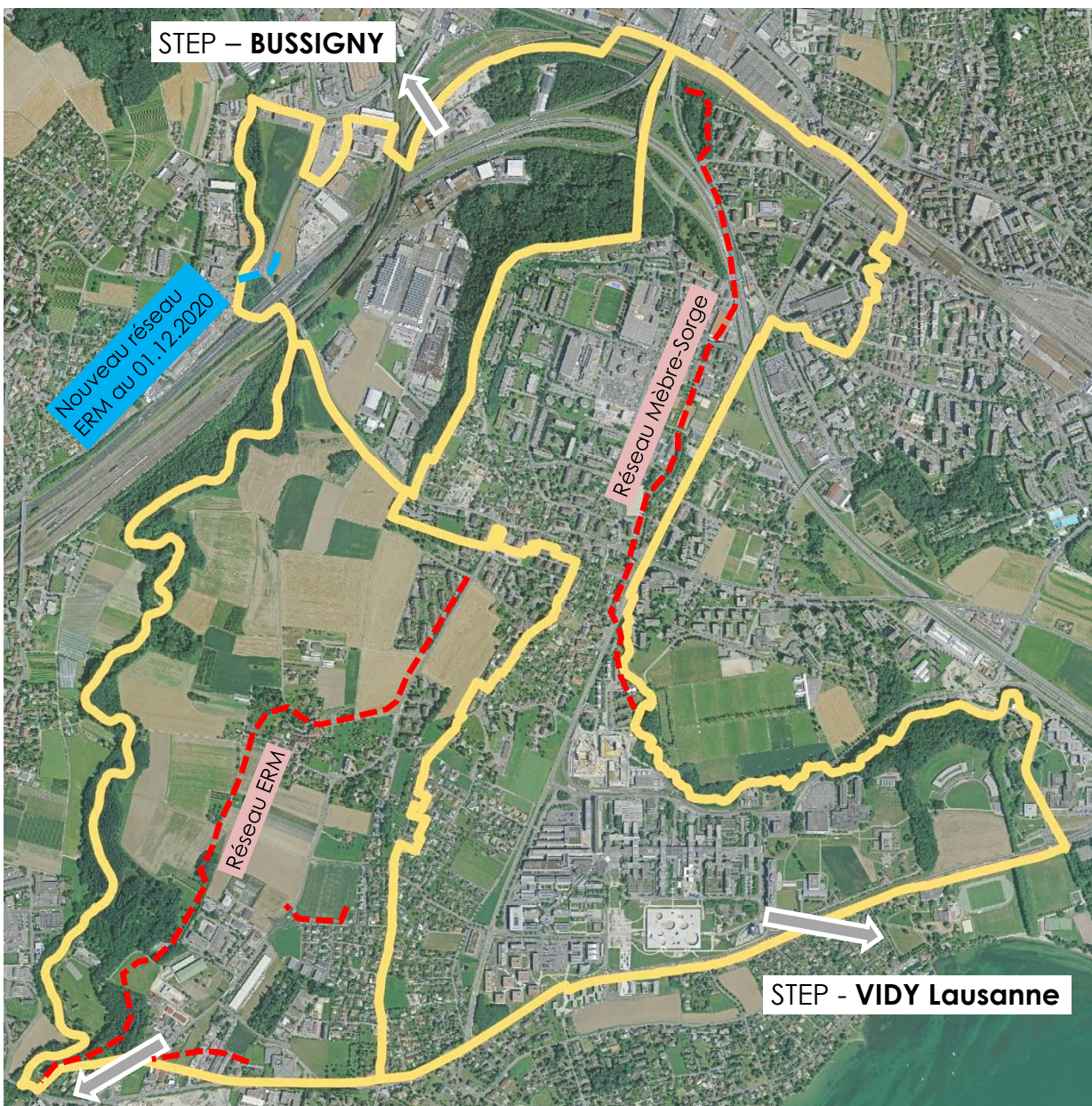
Descriptif des réseaux du PGEE

Ces bassins versants comportent des collecteurs communaux et intercommunaux, selon la répartition suivante :

Le réseau communal d'Ecublens, 57.6 km de collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) cumulés.

Le réseau ERM Morges (association intercommunale), 3.7 km de collecteurs d'eaux usées.

Le réseau Mèbre-Sorge (entente intercommunale), 3.2 km de collecteurs d'eaux usées.



STEP – ERM Morges

Représentation associations et ententes – Coordination intercommunale – Collabora- tion interservices

La section épuration participe (ou est représentée) aux assemblées/séances suivantes :

- CISTEP « Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy ».
- ERM « Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne ».
- Station d'épuration de Bussigny.
- Mèbre-Sorge « Entente intercommunale Mèbre-Sorge ».
- PREE « Plan régional d'évacuation des eaux de la Chamberonne ».
- Intercommunales de l'Ouest lausannois afin de planifier les travaux avec les gestionnaires communaux et les services industriels (Services du gaz et des eaux de Lausanne, SIE SA, Swisscom, etc).
- Interservices (Services des travaux, de l'urbanisme et Police de l'Ouest lausannois) afin de coordonner les travaux communaux.

Représentation du Maître de l'ouvrage

La section épuration des eaux a représenté la Commune d'Ecublens en tant que Maître de l'ouvrage pour l'étude et la réalisation des projets suivants :

Route cantonale (RC 1)

- Remplacement d'un collecteur d'eaux claires et reprise des embranchements privés.

En Vallaire

- Acceptation, par le Conseil communal, du crédit pour le déplacement d'un collecteur d'eaux claires. Analyse des offres et adjudication. Mise à l'enquête et obtention du permis de construire.

STEP de Bussigny – Déviation des eaux usées (EU) sur l'ERM

- Démarrage des travaux de déviation des EU d'Ecublens et d'Echandens sur le réseau de l'ERM.
- Forage dirigé sous la rivière de la Venoge pour le raccordement de la station

de pompage (STAP) d'Ecublens sur celle d'Echandens.

- Pose de collecteurs EU le long de la route d'Yverdon jusqu'au raccordement sur le réseau ERM (zone autoroute).
- Modernisation des STAP d'Ecublens et d'Echandens.
- Transfert de propriété et de gestion technique des STAP d'Ecublens et d'Echandens, ainsi que des réseaux nouvellement construits, à l'ERM.
- Raccordement définitif du bassin versant des « Grandes Pièces » sur le réseau ERM au 1^{er} décembre 2020.



Entretien et contrôle du réseau communal

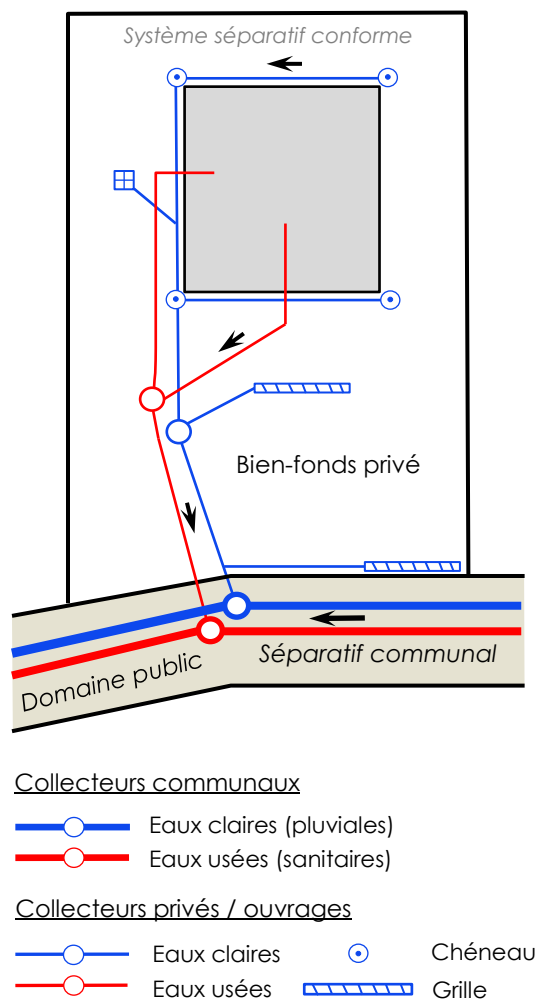
- Campagne annuelle de curage et visionnage caméra des collecteurs EU/EC sur 4.2 km.
- Fraisage et curage intensif (calcaire et racines) suite aux visionnages caméra.
- Planification et suivi des travaux de gainage du collecteur d'eaux usées (185 m) à la route du Bois.
- Planification et suivi des travaux de gainage du collecteur d'eaux usées (312 m) au chemin du Croset.
- Campagne annuelle de réfection des couvercles de regards et ouvrages d'assainissement.
- Entretien des sacs de route (zone nord).

Contrôle du séparatif des biens-fonds privés

La section épuration procède au contrôle des raccordements en séparatif des collecteurs privés (nouvelles et anciennes constructions).

Le système séparatif des collecteurs consistant à séparer les eaux claires des eaux usées se divise en deux catégories :

- Le système séparatif communal, qui est achevé.
- Le système séparatif des biens-fonds privés, qui est inachevé.



Contrôles annuels du système séparatif des biens-fonds privés

Réalisés par la section épuration :

Nouveaux bâtiments	: 4
Anciens bâtiments	: 8
Sous-total	: 12 contrôles

Réalisés par un bureau externe :

Nouveaux bâtiments	: -
Anciens bâtiments	: -
Sous-total	: -

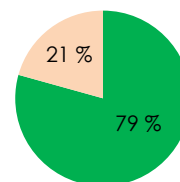
Biens-fonds contrôlés en 2020 : 12

Décompte des conformités :

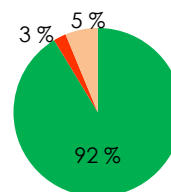
Déclarés conformes	: 8
Déclarés non-conformes	: 4
Compléments de contrôle	: -

Etat d'avancement du séparatif des biens-fonds privés

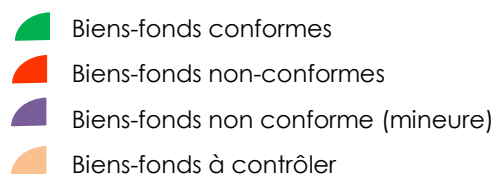
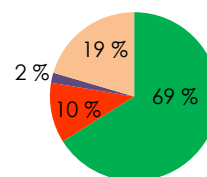
Bassin versant de Bussigny
(raccordé sur l'ERM au 01.12.2020)



Bassin versant de l'ERM



Bassin versant de la CISTEP



Suivi de chantier des nouvelles constructions sur les biens-fonds privés

- Vérification hydraulique des bassins de rétention/régulation réalisés sur les biens-fonds privés.
- Contrôle et suivi de l'exécution des travaux. Validation de la conformité du système séparatif.

Demandes d'extraits de plans de collecteurs, renseignements techniques

La section épuration a traité 140 demandes d'extraits de plans de collecteurs communaux et privés, via l'interface géoweb de partage de géoinformations de l'ASIT-VD.

Les bureaux d'ingénieurs, bureaux d'architectes, entreprises de travaux de génie civil, paysagistes, ainsi que les gestionnaires de réseaux sont les principaux demandeurs.

Dossiers de mise à l'enquête-constructions

La section épuration a traité 43 dossiers de mise à l'enquête, transmis par le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions.

La conformité des projets et le respect des lois et des directives en lien avec l'assainissement sont examinés et font l'objet d'un rapport déposé avec les autorisations de construire.

Suivi et mise à jour du PGEE informatique

- Construction, dessin et saisie d'attributs pour les nouveaux chantiers (communaux et privés).
- Saisie des informations recueillies lors des campagnes de curage/TV.
- Poursuite du mandat attribué à un bureau d'ingénieurs hydrauliciens pour la mise à jour complète du PGEE (PGEE version 2). Les travaux de relevés sur le terrain ont été effectués sur l'ensemble du territoire communal.

SECTION « ADMINISTRATION DES SALLES ET MANIFESTATIONS »

La section est chargée de la gestion des locations de salles (conférences, gymnastique, piscine, musique, Grande salle et réfectoires), de la coordination interservices lors de manifestations, de la planification de la surveillance des accès aux bâtiments communaux, de la gestion des accès électroniques, ainsi que de la sécurité des bâtiments communaux.

L'année 2020 a été bouleversée par l'arrivée du COVID-19 et les nombreuses restrictions qui en ont découlé tout au long de l'année.

Les directives provenant du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat, changeant au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie, nécessitaient de prendre chaque fois connaissance des nombreux documents (Ordonnance 2 COVID-19 du Conseil fédéral – Directives cantonales – Tableau des mesures cantonales – FAQ cantonales, etc.). Ce travail était indispensable afin d'être en conformité (responsabilité du propriétaire) et répondre aux nombreuses sollicitations des services de l'administration, des sociétés locales (sportives et culturelles) et associations.

Des plans de protection ont dû être établis pour chaque bâtiment de l'administration communale et pour les salles de gymnastique. Afin de pouvoir reprendre les entraînements ou répétitions, les sociétés locales (sportives et culturelles) devaient également établir des plans de protection que le SBED devait approuver, en respectant les directives des instances supérieures.

Les annulations et constants reports de demandes pour des réservations de salles ou manifestations ont clairement alourdi le suivi des réservations.

Locations des salles communales

La centralisation des opérations de location des salles (conférences, gymnastique, piscine) a permis d'optimiser la répartition des salles mises à disposition des sociétés locales et associations, sans réduire les heures utiles d'entraînement. Les actions suivantes ont été entreprises :

- Contact avec les comités et, plus particulièrement, les responsables techniques des « grandes » sociétés.
- Planification plus détaillée et optimisation de l'occupation.
- Planification des réservations de salles par le biais du programme Citiloc.
- Centralisation de la gestion et de la distribution des clés.

Avec la mise à disposition, au 1^{er} janvier 2020, des deux nouvelles salles de gymnastique du collège Croset-Parc, ainsi que l'optimisation de l'ensemble des locations des salles de gymnastique aux sociétés, il a été possible de répondre à toutes les sollicitations des sociétés locales (sportives) d'Ecublens comme pour la section juniors

du Tennis-Club Ecublens et le secteur formation du Lausanne Université Club Volleyball (LUC).

Gestion des salles

La pandémie du COVID 19, avec son confinement au printemps, a engendré une annulation massive de réservations. Du 16 mars à mi-mai, il n'était en effet plus autorisé de tenir des séances dans une salle de conférence. Les salles de gymnastique ont dû attendre le 8 juin pour la reprise des activités pour les moins de 16 ans.

A partir de mi-mai, la Préfecture a autorisé les séances du Conseil communal, les séances de commissions et de groupes issus du Conseil communal et, par la suite, les réservations ont repris également pour l'ensemble des services de l'administration, des sociétés et associations.

Pour cet exercice, il n'est pas pertinent d'afficher le tableau habituel du nombre de réservations puisqu'aucune comparaison ne pourrait être établie. Néanmoins, les salles de conférences disposant d'une certaine surface ont été très sollicitées sur des périodes restreintes d'autorisation.

Salle	2019	2020
Multifonctionnelle CSCE	68	158
Federer	159	129
Oiseau Ouest	52	141

Par ailleurs, afin de respecter les directives très strictes édictées par l'OFSP sur la capacité des salles, et d'optimiser le travail de l'intendant, des plans d'aménagement type ont été créés (style conférence, écoles et en rectangle).

Durant toute cette période, l'intendant du Centre socioculturel (CSCE) a été très sollicité pour l'aménagement des salles et la désinfection du mobilier après chaque séance.

Centre socioculturel

Pose de la plaque des directives d'utilisation de la salle multifonctionnelle du Centre socioculturel (CSCE), ainsi que d'un film opaque indiquant la nouvelle dénomination de la salle.

Remplacement du beamer de la salle Federer.

Site internet – page dédiée aux sociétés membres de l'USL

En collaboration avec le Greffe municipal, les formulaires pour les demandes de réservation de salles de conférences du CSCE, ainsi que la demande de prestations, peuvent dorénavant être remplis en ligne et envoyés automatiquement sur la boîte courriel du Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable « bati-ments@ecublens.ch, par un simple clic.

Gestion des manifestations

Lorsque les mesures de l'OFSP le permettaient, quelques manifestations ont été organisées et ont nécessité l'intervention de la section, dont :

Manifestations communales (quelques exemples)

- Collation offerte en début d'année à la population.
- Soirée des Mérites de la Municipalité et de l'USL.
- Mise de bois de feu.
- Fête nationale.
- *Garden-party* de remerciement des bénévoles.
- Spectacle itinérant TKM.
- Matin Durable.
- Dégustation des vins de la Ville.
- Patinoire.

Manifestations des sociétés locales et associations (quelques exemples)

- Pétanque du Motty.
- Tournoi de football en salle.
- Pétanque de la Société de jeunesse.

Ainsi que diverses manifestations privées pour lesquelles la section a apporté son soutien pour le prêt de matériel.

De par la diversité des manifestations (communales, sociétés, associations, privées), le degré d'implication peut varier avec toutes les actions suivantes :

- Réception du formulaire de « Demande de prestations » concernant le matériel et les prestations.
- Contrôle de la demande et vérification de la disponibilité du matériel.

- Coordination entre les différents services communaux (Service des travaux, Service des bâtiments et éventuellement prestataires externes).
- Contrôle de l'application des exigences en matière de sécurité « protection incendie » émise par l'ECA.
- Réception du matériel et contrôle de son état.
- Etablissement d'un état des lieux (état du local ou de la place).

Gestion électronique des accès

- Participation à l'extension du plan de fermeture des bâtiments communaux par cylindres électroniques (Auberge communale et Grande salle du Motty).
- Programmation des clés en fonction des réservations.
- Gestion générale du système de la gestion et contrôle des accès, des profils du système « Online », du contrôle d'accès permettant l'ouverture des portes selon les activités culturelles et sportives au CSCE et salles de gymnastique, en dehors des horaires officiels.
- Suivi de la constante évolution du système d'accès sécurisé des bâtiments communaux.

Cette technologie, en perpétuelle évolution, permet la gestion du système de certains modules à distance, ce qui apporte une grande souplesse à l'utilisation.

Les bâtiments communaux sont équipés de :

- 52 accès système électronique « Online » (accès principaux des bâtiments et salles de conférences du CSCE).
- 102 accès système « Offline » (à l'intérieur des bâtiments).
- 9 bornes de mise à jour des droits d'accès (à l'intérieur des bâtiments et une à l'extérieur).

Surveillance/sécurité des bâtiments communaux et scolaires

Cette année très particulière a nécessité une fréquente et rapide adaptation de l'organisation à la surveillance des bâtiments, en fonction des fermetures et réouvertures des structures et des écoles.

Les mesures de sécurité s'étendent, selon les périodes, à la place François Silvant en plus du CSCE et des bâtiments scolaires.

Les tâches du Service sont les suivantes :

- Planification annuelle et ponctuelle des interventions avec la société de surveillance, en relation avec les événements des structures du CSCE.
- Organisation des rondes de surveillance des bâtiments scolaires durant les vacances, auparavant gérée par le Service des activités scolaires et parascolaires.
- Analyse des rapports de surveillance.
- Collaboration et adaptation avec les différentes structures du CSCE.
- Etablissement d'une procédure, en collaboration avec les employés du CSCE, lors de l'intervention de la société de surveillance.

*Yolan Menoud,
Chef du Service des bâtiments,
épuration des eaux et
développement durable*

◆◆◆◆